

Cinquième Conférence des États parties chargée de l'examen de la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction

17 septembre 2024
Français
Original : anglais

Siem Reap, 25-29 novembre 2024
Point 2 de l'ordre du jour provisoire
Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire de la cinquième Conférence d'examen

Document soumis par la présidence de la cinquième Conférence d'examen*

1. Ouverture de la Conférence d'examen.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Élection des vice-président(e)s.
4. Confirmation de la désignation du (de la) Secrétaire général(e).
5. Organisation des travaux.
6. Renouvellement de l'engagement politique en faveur de la Convention (débat de haut niveau).
7. Présentation des demandes soumises en application de l'article 5 et de l'analyse qui en a été faite.
8. Examen du fonctionnement et de l'état de la Convention :
 - a) Universalisation ;
 - b) Destruction des stocks de mines antipersonnel ;
 - c) Dépollution des zones minées ;
 - d) Assistance aux victimes ;
 - e) Autres questions essentielles pour la réalisation des buts de la Convention :
 - i. Coopération et assistance ;
 - ii. Transparence dans l'application ;
 - iii. Mesures visant à assurer le respect des dispositions ;
 - iv. Appui à l'application.
9. État des contributions financières conformément aux dispositions de l'article 14.
10. Examen du plan de travail et du budget quinquennaux pour la période 2025-2029 et du plan de travail et du budget de l'Unité d'appui à l'application pour 2025.
11. Examen des demandes des États parties conformément à l'article 5.

* La version originale du présent document n'a pas été revue par les services d'édition.



12. Dates, durée et lieu des futures réunions.
 13. Recommandation relative à l'adoption des documents finals.
 14. Questions diverses.
 15. Adoption du document final.
 16. Clôture de la Conférence d'examen.
-